

Civil Society Dialogue Network

Mise en oeuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, et stratégie de l'UE : quelles actions prioritaires ?

Recommandations clefs

Bruxelles, le 31 mai 2013

Ce document reprend les recommandations clefs suggérées par les participants à la réunion CSDN du 31 mai 2013 sur la République démocratique du Congo (RDC). Ces recommandations ne peuvent être attribués à aucun des participants (ni à titre individuel, ni au titre de leur organisation) et elles ne reflètent pas nécessairement la position des organisateurs. Un rapport complet de la réunion sera disponible prochainement.

1. Approche générale

- **Priorité absolue à la gouvernance** dans tous les domaines, mise en œuvre à travers un dialogue avec les autorités de RDC, sous-tendu par une approche de **conditionnalité politique** et une relation contractuelle en matière d'aide au développement.
 - *Conséquences programmatiques*: appuyer le renforcement de toutes les structures susceptibles de contribuer à l'amélioration de la transparence dans la gestion du bien public et la lutte contre la corruption et l'impunité.
- **Appuyer la RDC et les gouvernements de la région dans la mise en œuvre des engagements** prévus par l'Accord cadre du 24 février 2013: S'engager dans le travail d'élaboration de critères pour l'évaluation des progrès avec les Nations Unies et les membres de la communauté internationale. Et faire pression pour que les résultats soient rendus publics et que la société civile participe activement à l'évaluation des progrès.
 - *Atouts* : la société civile dispose de banques d'information considérables (groupes armés, violences faites aux femmes, exploitation minière illégale et violences associées, etc.) qui peuvent être mobilisées à l'appui du monitoring. L'UE devrait encourager vivement les parties prenantes à ce que cette ressource soit utilisée.
- **Suivre attentivement la mise en œuvre des engagements nationaux** définis dans l'Accord cadre et faire pression dans le cadre du dialogue politique pour que le cadre législatif dans des domaines clés de la gouvernance (notamment police et armée) soit complété par les règlements nécessaires et effectivement appliqué
- **Veiller à un meilleur équilibre géographique dans l'allocation de l'aide** afin de ne pas créer des déséquilibres et ressentiments en se focalisant trop sur l'est et veiller à une mise en œuvre effective par le gouvernement congolais des engagements pris tant au niveau national que local.

2. Gouvernance

- **Justice et droits humains** : la **lutte contre l'impunité** à tous les niveaux et dans tous les domaines (services de sécurité, autorités locales, services fiscaux, responsables politiques, etc.) est une priorité absolue.
 - *Opportunité* : l'espace d'ouverture créé par la nomination d'une Ministre de la Justice apparemment favorable aux réformes en mai 2012 devrait être utilisé pour, notamment, pousser à l'adaptation du Statut de Rome dans l'ordre juridique congolais, l'adoption de la loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme et le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

- **Réforme du secteur de la sécurité (RSS)** : l'UE doit impérativement continuer de soutenir la RSS en RDC, même si les missions EUPOL et EUSEC devaient être closes prochainement.
 - *Message principal*: il doit être mis fin à la politique d'intégration des milices au sein des FARDC qui est à la racine des doubles chaînes de commandement et des violences et abus perpétrés à l'encontre des populations civiles.
 - *Approche UE* :
 - L'UE doit s'engager à davantage de cohérence et de coordination dans ses programmes d'appui aux FARDC, en son sein et avec les autres partenaires de la communauté internationale. L'UE doit également encourager les partenaires congolais à mettre fin au morcellement des programmes nationaux qui est à la fois contre-productif en termes de performance des forces armées et de sécurité, et empêche la mise en place d'un suivi transparent.
 - Les Etats membres qui appuient les FARDC doivent assortir de conditions la poursuite de leur appui technique et en faire un élément du dialogue politique.
 - Les participants ont suggéré de procéder à une évaluation (indépendante) de la RSS et des appuis internationaux fournis à la RSS en RDC depuis des années en vue d'émettre des recommandations sur la nouvelle architecture de l'appui international à la RSS en RDC.
 - Le renforcement du contrôle parlementaire sur les services et institutions de sécurité est essentiel, de même que le renforcement des organes de justice militaire et de l'Inspection générale de la police.
- **Finances publiques** : le développement de mécanismes de contrôle du budget et des dépenses, à la fois au niveau central et local, est une condition essentielle de mise en place d'une fiscalité acceptée, productive, constituant l'un des piliers de la construction de l'Etat.
 - *Au niveau central* :
 - Deux domaines d'attention méritent une attention prioritaire : les contrats miniers et la gestion des agences de service public (REGIDESO, SNEL, etc.) ;
 - Le contrôle parlementaire des finances publiques devrait porter non seulement sur le budget mais aussi sur les dépenses.
 - *Au niveau provincial/local* : la fiscalité provinciale et locale devrait être un des centres d'attention prioritaires de la décentralisation, de manière à la fois à fonder la légitimité des autorités provinciales et locales à prélever l'impôt et à fournir aux collectivités la base de ressources nécessaires pour assurer leur mission de service public.
 - *Outils* : la bancarisation devrait être approfondie et étendue au-delà de la capitale en tant qu'outil essentiel de transparence dans le paiement des fonctionnaires civils et militaires et une condition de faisabilité du développement de la fiscalité, à la fois individuelle et entrepreneuriale.
- **Gestion des ressources naturelles** : une attention privilégiée doit être accordée à la question de l'exploitation minière, composante importante de la paix et du développement du pays, et cette question devrait impérativement être liée à celle du foncier, à la fois au niveau national et local.
 - *Atouts* : s'appuyer sur les bonnes pratiques de monitoring mises en place à l'est dans le cadre du mécanisme de suivi de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) pour les diffuser aux autres régions du pays.

3. Démocratisation et décentralisation

- Maintenir la pression sur les autorités congolaises dans le cadre du dialogue politique en vue de l'organisation effective des élections provinciales et locales afin que les collectivités à ces niveaux disposent enfin d'autorités légitimes et redevables vis-à-vis de la population.
- Faciliter la responsabilisation politique des femmes par des actions de sensibilisation, de coaching, d'alphabétisation selon les cas, menant vers l'introduction de quotas au sein des listes des partis pour les élections.
- Les participants ont aussi mis l'accent sur la nécessaire réforme de la Commission électorale indépendante et ont appelé à un suivi par l'Union européenne des recommandations de la mission d'observation électorale de 2011.

4. Dimension sous-régionale

- Dans le cadre de la coopération régionale, l'UE devrait appuyer les initiatives qui visent à rétablir la paix et à stabiliser la région, y compris la question des personnes déplacées, ainsi que des réfugiés en RDC et plus largement dans la région des Grands Lacs.
- Appuyer la redynamisation de la coopération économique sous-régionale entre la RDC et ses voisins de l'est afin d'éviter que la forte dynamique d'intégration de l'*East African Community* n'aggrave l'enclavement de la partie orientale du pays.
- Faciliter les contacts entre sociétés civiles de RDC, du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda afin de leur permettre d'avoir une plateforme commune d'échanges d'information, de campagnes de sensibilisation et d'action, y compris pour le suivi de l'Accord cadre.

*Le *Civil Society Dialogue Network* (CSDN) est un projet de trois ans financé par la Commission européenne (Instrument de Stabilité) afin de faciliter le dialogue sur la prévention des conflits entre la société civile et les décideurs de l'Union européenne. Le CSDN contribue à renforcer les capacités de prévention des conflits et la coopération post-conflit à l'échelle internationale et régionale (pour plus d'informations, veuillez visiter le site internet www.eplo.org). Le CSDN est administré par EPLO, le *European Peacebuilding Liaison Office*, en coopération avec le Service européen pour l'action extérieure et la Commission européenne.